Nations Unies E/CN.6/2018/NGO/89

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixante-deuxième session
12-23 mars 2018
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Advocates for Youth, Allied Rainbow Communities International, Armenian International Women's Association, Comisión para la Investigación de Malos Tratos a las Mujeres, Deutsche Stiftung Weltbevoelkerung - German Foundation for World Population, Equidad de Genero: Ciudadania, Trabajo y Familia, .C. Equilibres & populations, Feminist League, Humanist Institute for Co-operation with Developing Countries, IPAS, Fundación para Estudio Investigación de la Mujer, International Federation of Medical Students' Associations, International Women's Health Coalition, Italian Association for Women in Development, Rutgers, SWASTI, Stichting Simavi, Swedish Federation of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Rights – RFSL, Women's Global Network for Reproductive Rights, Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights (YCSRR), stichting dance4life, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

17-21981 (F) 110118 110118

Merci de recycler

Déclaration

Adopter une approche multidimensionnelle et fondée sur les droits de l'homme pour atteindre l'objectif de l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes et des filles rurales

Les obstacles à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles varient selon différentes caractéristiques, parmi lesquelles on peut noter la fracture particulièrement marquée entre les zones rurales et urbaines. D'un point de vue des droits de l'homme, il est impératif de s'attaquer à cette inégalité géographique, même s'il peut s'avérer plus difficile d'atteindre les populations rurales.

La discrimination fondée sur d'autres caractéristiques au sein des populations rurales concerne également la réalisation des droits de l'homme, ce qui limite les possibilités offertes aux groupes marginalisés et ouvre la voie aux inégalités entre les sexes. Il s'agit notamment de la discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, la race, l'appartenance autochtone, les conditions socioéconomiques et les capacités physiques. Il convient de prendre également en compte ces facteurs aux dimensions multiples.

La présente déclaration porte essentiellement sur la santé sexuelle et procréative et les droits y afférents des jeunes dans les zones rurales, en particulier les filles, les jeunes femmes et les jeunes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexués et asexués (ci-après désignés dans cette déclaration par le terme « queer »).

La santé sexuelle et procréative et les droits y afférents sont essentiels à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural, comme le reconnaissent les documents des Nations Unies tels que les objectifs de développement durable et le Programme d'action de Beijing.

Défis

Accès aux services de santé

Les jeunes, en particulier les jeunes femmes dans les zones rurales, se heurtent à de multiples obstacles pour accéder à des soins de santé sexuelle et procréative abordables et de qualité, ce qui se traduit par une aggravation de la situation sanitaire, notamment des taux plus élevés de grossesses non désirées chez les adolescentes et d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, ce qui contribue directement à des taux de mortalité maternelle plus élevés.

Les services de santé dans les zones rurales n'offrent pas souvent toute la gamme des services, qui devraient inclure la contraception, le dépistage du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles, les procédures tendant à l'affirmation du genre (chirurgie et hormones), les soins et services d'avortement sans risques et le soutien aux victimes de la violence sexiste.

Les obstacles à l'accès aux services comprennent l'obligation de parcourir de longues distances dans des conditions difficiles, la stigmatisation des jeunes qui ont accès aux services de santé sexuelle et procréative, le manque de confidentialité dans les petites communautés (les jeunes préférant généralement rester anonymes par crainte d'être jugés ou punis) et le manque de revenus monétaires.

L'avortement sans risques et les soins après avortement sont des services essentiels ; l'avortement pratiqué dans des conditions dangereuses est une cause majeure de mortalité et de morbidité maternelles dans le monde, représentant près de 13 % des décès maternels dans le monde. Les restrictions à l'avortement, y compris la pénalisation et d'autres mesures punitives, ainsi que le nombre limité de sites de prestation de services et de personnel médical, touchent particulièrement les populations rurales qui ont déjà un accès limité aux services.

Accès à l'éducation de qualité, en particulier l'éducation sexuelle complète

L'accès à une éducation de qualité, y compris une éducation sexuelle complète, est essentiel pour parvenir à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans tous les contextes et pose particulièrement problème dans les zones rurales.

Il peut s'avérer dangereux pour les filles, les jeunes femmes et les jeunes queers de parcourir de longues distances entre leur communauté et l'école. Chaque année, 246 millions d'enfants sont victimes d'une forme de violence sexiste sur le chemin de l'école ou à l'école. Les filles rurales peuvent être tenues à l'écart de l'école pour leur sécurité ou parce que les établissements scolaires ne leur offrent pas d'installations adéquates pour leur permettre de gérer leur santé menstruelle, ce qui constitue un obstacle important à leur éducation.

Les préjugés contre les femmes et les attentes fondées sur le sexe à l'égard de l'accroissement des rôles et responsabilités des filles peuvent inciter les familles à empêcher les filles d'aller à l'école, en particulier si des facteurs de coût tels que les frais de transport ou d'internat les obligent à placer par ordre de priorité les enfants qu'ils scolariseront.

Le financement et les ressources limités consacrés à l'éducation dans les zones rurales ont un impact sur sa qualité et sa capacité à attirer et retenir les enseignants, ce qui influe sur l'accès des adolescents et des jeunes à une éducation sexuelle complète. Cette éducation est primordiale car elle inculque des concepts d'égalité des femmes et des hommes (y compris des relations sûres et saines) aux jeunes et les prépare à se prémunir contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH, à établir des pratiques sexuelles sûres et à prévenir les grossesses non désirées et les avortements pratiqués dans des conditions dangereuses.

Les institutions conservatrices ont souvent une influence plus forte en milieu rural. Il peut en résulter un manque d'accès à l'éducation, à une éducation sexuelle complète et à des soins de santé sexuelle et procréative, certains de ces concepts étant exclus par les croyances religieuses. Le fondamentalisme culturel et religieux peut mener à des pratiques néfastes telles que le mariage précoce, le mariage forcé et le mariage d'enfants, la mutilation sexuelle féminine et l'isolement des filles pendant les menstruations.

Changements climatiques et dégradation de l'environnement

Les effets des changements climatiques induits par l'homme se traduisent par une intensité et une fréquence accrues des phénomènes météorologiques, des effets connexes sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance et des déplacements de populations. Sur les 60 millions de personnes déplacées dans le monde, environ 26 millions l'ont été en raison de problèmes liés au climat.

Les populations rurales, qui dépendent généralement des cultures, sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Les femmes et les filles supportent une plus grande part de la charge de travail tandis qu'elles sont confrontées à une charge de travail inégale, comme la nécessité de parcourir de plus longues distances pour trouver de la nourriture, du bois-énergie et de l'eau. Elles sont plus vulnérables à la violence sexiste et sexuelle en période de catastrophe.

La dégradation de l'environnement causée par l'exploitation minière ou forestière industrielle constitue une menace importante pour l'égalité des femmes et des hommes et l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural. En effet, elle a les mêmes effets sur les femmes et les filles que les changements climatiques, du fait des déplacements massifs de populations et des effets néfastes sur la santé.

Dans les contextes de crises humanitaires, qu'elles soient provoquées par l'environnement ou par des conflits, les besoins en matière de santé sexuelle et procréative des jeunes femmes, des filles et des personnes queers vivant en milieu rural peuvent souvent être négligés par des soins de santé primaires limités. Les soins de santé procréative devraient faire partie intégrante des soins de santé primaire dans tous les contextes.

Défis pour les jeunes queers ruraux

Les jeunes queers dans les zones rurales sont confrontés à une discrimination, une victimisation et un isolement social accrus. Ils disposent de moins de ressources de soutien en raison de la restriction de leur mobilité, de leur accès à l'éducation, de leur soutien social et de leurs ressources financières. Ces jeunes ont un accès réduit à des prestataires de soins qui ne seraient aucunement mal à l'aise avec l'offre du traitement et des services dont ils auraient besoin, ou qui auraient des connaissances exactes et sans préjugé en la matière. Cela peut les exposer à une discrimination préjudiciable et à de potentiels mauvais traitements qui mettent leur santé en danger.

Perspectives

La fourniture d'une gamme complète de services de santé sexuelle et procréative, ainsi que des informations permettant de prendre des décisions éclairées sur leur utilisation et sur des relations saines et sûres, offre aux jeunes l'occasion de prendre leurs propres décisions et décider de leurs relations en matière de procréation ; cela leur permet de poursuivre leurs propres objectifs de vie, quelle que soit leur orientation ou leur identité sexuelle.

La portée croissante des technologies de l'information et des communications permet aux nouveaux médias de mettre à la disposition des jeunes des zones rurales des informations sur les services, par exemple des applications éducatives et des programmes de télémédecine, notamment pour un avortement sans risques. L'utilisation des technologies de l'information et des communications peut atténuer les difficultés liées au transport auxquelles les jeunes sont confrontés et contribuer à protéger leur vie privée.

Étant donné que les jeunes sont des agents de changement, les mettre au cœur des efforts d'éducation et de changement de comportement peut avoir un impact positif sur leurs pairs et sur l'ensemble de la communauté. Puisqu'il est facile pour les jeunes de se mobiliser en faveur du changement, les programmes d'échange entre pairs dispensant des programmes d'éducation et de sensibilisation peuvent s'avérer efficaces.

Recommandations

Nous demandons aux gouvernements de prendre les mesures suivantes :

assurer à tous les jeunes l'accès universel à la santé sexuelle et procréative et aux droits y afférents, y compris l'accès équitable à toute la gamme des services de santé sexuelle et procréative et aux droits y afférents en milieu rural, en l'occurrence la contraception, l'avortement sans risques et les soins après avortement ;

assurer un accès équitable à une éducation de qualité, mieux adaptée, tenant compte de la problématique hommes-femmes, fondée sur des données probantes, inclusive et équitable, y compris une éducation sexuelle complète ;

impliquer de manière judicieuse les jeunes dans les politiques et les programmes ;

soutenir les programmes d'entraide entre pairs dans la mise en œuvre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation et fournir aux jeunes une formation et des ressources suffisantes pour les mettre en œuvre ;

traiter les facteurs sous-jacents qui contribuent aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement et fournir des fonds pour leur atténuation et l'adaptation à ceux-ci ;

mettre en œuvre l'ensemble minimum intégré de services de santé procréative dans les contextes humanitaires, en accordant une attention particulière aux besoins des adolescents et des jeunes ;

abroger toutes les lois discriminatoires et mettre en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la stigmatisation des personnes queers.

Ces mesures contribueront de manière significative à atteindre l'objectif de l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural.